
DESTINATAIRES :	Coordonneurs des activités de soins, chefs d'unités, gestionnaires de lits et personnel des unités de soins des hôpitaux Anna Laberge, Suroît et Barrie Memorial
EXPÉDITEUR :	Isabelle Laperrière, adjointe au directeur-Prévention et contrôle des infections
DATE :	2019-10-10
OBJET :	Précautions additionnelles à l'urgence

À la lumière de l'analyse des risques, nous désirons vous informer de certaines modifications à l'égard des usagers en provenance des résidences privées pour personnes à âgées.

En effet, suite à une évaluation des usagers porteurs de bactéries multirésistantes non connus à leur admission dans notre organisation. Il a été démontré qu'il n'y avait pas d'augmentation significative entre les usagers en provenance des résidences privées par rapport aux usagers qui arrivent de leur domicile.

Dès le 15 octobre 2019, seuls les usagers en provenance des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) feront l'objet de précautions additionnelles Contact B lors de leur admission. Les dépistages seront effectués selon les critères du questionnaire d'admission en vigueur. Ces changements sont en accord avec les lignes directrices ministérielles.

Les conseillères en soins infirmiers – volet prévention et contrôle des infections, sont disponibles pour répondre à vos questions et vous êtes invités à les contacter, au besoin.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.